



COMMUNE DE BREAU ET SALAGOSSE

Votre nouvelle facture d'eau et d'assainissement

Ancienne présentation		Nouvelle présentation	
Part fixe	41.92 Fixe	Part fixe	41.92 Fixe Inchangé
Tarif de l'eau	0.70 /m3	Tarif de l'eau	0.70 /m3 Inchangé
Agence bassin pollution domestique	0.28 /m3	Agence bassin pollution domestique	0.28 /m3 Inchangé
Abonnement assainissement	21.50 Fixe	Part fixe SIVOM 1er semestre	21.50 Fixe Inchangé
La ligne "Abonnement assainissement" de 21,50 Euros trimestriels vous a été perçue d'avance et sous nouvelle une forme dédoublée pour le 2ème semestre (21,51 Euros au lieu de 21,50 Euros).	Nouvelle présentation	Part fixe SIVOM 2ème semestre	9.96 Fixe
		Part fixe CCA 2ème semestre	11.55 Fixe
			Total 2ème sem. 21,51 Fixe
Prélèvement eau de source	0.11 /m3	Prélèvement eau de source	0.11 /m3 Inchangé
Taxe assainissement conso	0.79 /m3	Taxe assainissement conso (regroupement sous une nouvelle dénomination)	1.19 /m3 Inchangé
Surtaxe SIVOM	0.40 /m3		
Redevance mod. collecte	0.15 /m3	Redevance mod. collecte	0.15 /m3 Inchangé

Votre facture a surtout fait l'objet de modifications de présentation mais son montant reste identique, sauf pour ce qui concerne l'abonnement assainissement (21,50 Euros) qui vous a été prélevé deux fois :

- Une fois sous l'ancienne présentation pour le 1er trimestre 2014
- Une fois en avance pour le 2ème semestre et avec une nouvelle présentation qui décompose la part du SIVOM et celle de CCA le nouvel exploitant (à noter un écart de 1 centime non significatif).